

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ RESTE UN PEU EN... PLAN

La France compte plus de 9 millions de pauvres. Un chiffre qui ne baisse pas depuis plus de 15 ans. Le plan de lutte contre la pauvreté lancé en septembre 2018 peut-il inverser la tendance ? Les acteurs de terrain en doutent. PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE, JEAN-LOUIS SANCHEZ ET HÉLÈNE PADIEU



Lorsqu'en septembre 2018, le gouvernement lance sa "Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté", il pointe "un système de minima sociaux et des politiques d'accompagnement composés d'une sédimentation de prestations, de guichets et de règles peu compréhensibles, qui ont pour effet de limiter la reprise d'activité, génèrent du non-recours et des inégalités territoriales". Difficile de lui donner tort sur ces points. Mais le ministère des Solidarités et de la Santé dénonce aussi des "logiques largement curatives qui donnent aux personnes pauvres les moyens de survivre, mais sans perspective de sortie et d'autonomie par le travail." Ce qui conduit Christophe Devys, président du collectif

d'associations de lutte contre la pauvreté Alerte, à faire une analyse bien plus valorisante des vertus des aides sociales dont bénéficient ces publics (voir p. 29). Malgré ces divergences, tous les acteurs s'accordent pour soutenir le plan de lutte contre la pauvreté initié par le gouvernement il y a trois ans. Il comprend une cinquantaine de mesures qui balaient 5 thèmes : égalité des chances à la naissance, droits des enfants, formation des jeunes, droits sociaux, accompagnement vers l'emploi. Des mesures financées par l'État à hauteur de plus de 8 milliards, mais en partie portées par les acteurs territoriaux à travers des contractualisations entre l'État et les conseils départementaux. Une approche novatrice qui dit, en creux, que tous les départements n'affichent

pas la même volonté politique et/ou que beaucoup manquent de moyens financiers pour répondre aux enjeux.

UN VRAI PARTENARIAT SE DESSINE

Le contenu de ces conventions a été construit avec l'Assemblée des départements de France (ADF), tout comme les objectifs, les référentiels et les indicateurs de suivi. Des départements qui ont "toute liberté sur le choix des moyens pour y parvenir", indiquait le ministère des Solidarités et de la Santé, dès février 2019. Mais l'État participe à sa mise en œuvre en s'appuyant sur des commissaires régionaux à la lutte contre la pauvreté, statut créé dans le cadre de cette stratégie nationale.

"C'est en effet une politique de l'État, mais le commissaire y imprime sa personnalité", confirme Éric Pélisson, commissaire régional à la lutte contre la pauvreté d'Occitanie. Nous sommes là pour coordonner les acteurs, notamment lorsque les actions sont complexes, qu'elles impliquent plusieurs ministères, les entreprises..., explique le commissaire occitan. La contractualisation est un moyen d'apporter un soutien méthodologique et financier

autour d'objectifs communs. Personnellement, je vois cette Stratégie nationale comme une approche réellement partenariale avant d'être un approche contractuelle".

Pour animer ces partenariats, conserver un volontarisme et faire le point sur les avancées concrètes, des Conférences régionales réunissant les acteurs impliqués ont régulièrement lieu. Fin octobre, l'Occitanie a organisé son second rendez-vous de l'année ; le premier ayant eu lieu en visioconférence. Plus de 800 participants ont animé les débats des tables rondes, ateliers et rencontres plus informelles sur les stands. "Ce fut l'occasion de saluer ce qui a été mis en place, comme l'instauration, dans quelque 200 écoles de nos communes rurales, d'une tarification sociale des repas de cantine. Je pourrais aussi citer les mesures prises pour accompagner les femmes précaires dans leur maternité", illustre Éric Pélisson.

Création de places de crèches, de centres et maisons de santé, création de maraudes sociales, formation des travailleurs sociaux, soutien financier pour permettre la mixité sociale dans les crèches, instauration des tarifs adaptés dans les cantines, limitation des sorties sèches des jeunes de l'Aide sociale



© iStock

Une question de philosophie politique

Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, Alerte regroupe une quarantaine de fédérations et associations, telles qu'Emmaüs, Solidarités Nouvelles face au Chômage, Secours Catholique, Les Petits Frères des Pauvres, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des acteurs de la solidarité, Familles Rurales, ATD Quart Monde France, etc. Le collectif a été créé pour être une instance d'échanges avec les pouvoirs publics et porter une parole unifiée dans les médias.

"Pour cerner l'ampleur du problème, il faut commencer par s'intéresser au taux de pauvreté de l'Insee. Celui-ci n'avait cessé de diminuer de 1945 à 2004. Pendant toutes ces années, il n'y avait pas de débat : faire baisser la pauvreté était un objectif naturel, évident, des pouvoirs publics. Notamment dans les années 70, avec les premières lois sur le handicap, l'aide aux personnes âgées dont beaucoup connaissaient à l'époque une extrême pauvreté. Les choses se sont grippées en 2004. Depuis cette année-là, le taux de pauvreté ne baisse plus. Les gouvernements qui se sont succédés n'en font plus l'une de leurs très grandes priorités.



© DR

UNE STRATÉGIE NATIONALE INSUFFISANTE

Concernant la Stratégie actuelle, ce qui nous frappe, c'est le décalage entre les très belles et nobles ambitions affichées en 2018 lors de son lancement et les moyens mis en œuvre. Bien évidemment, dès lors qu'il existe de nouvelles mesures, nous nous en réjouissons. Et les contractualisations avec les départements qui peuvent permettre d'agir davantage, tout comme la création des commissaires régionaux, sont des avancées notables. Mais ce n'est pas à la hauteur des urgences.

AUGMENTER LES MINIMAS SOCIAUX

Pour mener une lutte de fond, systémique, contre la pauvreté, la réponse que nous martelons sans cesse, c'est l'augmentation des minima sociaux. Une demande qui reçoit systématiquement une fin de non-recevoir. Les mesures ponctuelles pour cause de Covid ont pourtant montré leur efficacité. Pourquoi, alors, ne pas en faire des mesures structurelles ? C'est là une question de philosophie politique. Dire que les gens n'ont qu'à aller chercher du travail pour sortir

de la pauvreté et cesser de se réfugier dans l'assistance, c'est populiste et c'est faux. Cela a été démontré par Esther Duflo [économiste franco-américaine, prix Nobel d'économie 2019, NDLR] : mieux on protège les personnes éloignées de l'emploi, plus on leur donne les moyens, l'énergie et les conditions pour s'y réinsérer. Nos associations le constatent tous les jours : l'immense majorité des gens qu'elles reçoivent rêvent de trouver du travail. Car on ne travaille pas uniquement pour gagner sa vie, mais aussi pour avoir une vie sociale, augmenter son sentiment de fierté, se sentir utile à la collectivité, quitter l'isolement...

Pendant la crise sanitaire, le gouvernement a beaucoup travaillé avec les associations qui ont été les principaux relais des aides qu'il avait mis en place car l'État avait besoin de nous pour bien comprendre les conséquences de cette crise sur nos publics. Nous avons été écoutés et entendus.

Pour autant, cela a-t-il profondément changé la nature de nos relations ? Malheureusement, non. En la matière, le monde d'aujourd'hui ressemble à celui d'hier".

www.alerte-exclusions.fr

à l'enfance... la stratégie est protéiforme et, reconnaît Éric Pélisson, "assez peu lisible pour le grand public". Elle vise avant tout à "boucher les trous dans la raquette", selon les termes employés par

le commissaire occitan. Car, bien que le système français soit parmi les plus protecteurs du monde, ces trous restent assez béants (voir l'encadré "Quelques chiffres, p. 31)."

Le Covid-19, terreau de la pauvreté

En raison de la crise sanitaire, les associations redoutaient l'arrivée d'un million de nouveaux pauvres. Les mesures exceptionnelles instaurées par le gouvernement ont permis d'éviter ce tsunami de misère. Pourtant, si le taux de pauvreté calculé par l'Insee est resté stable l'an passé, la réalité est plus complexe que ne le dit cette vérité statistique.

Le Covid-19 a-t-il augmenté le taux de pauvreté en France ? À lire la dernière estimation de l'Insee la réponse est non. L'institut note, en effet, que le taux de pauvreté (voir l'encadré "Quelques chiffres, p. 31) est resté stable en 2020, les mesures d'accompagnement exceptionnelles prises par le gouvernement ayant joué leur rôle d'amortisseur.

LA RÉALITÉ EST SOMBRE

Cependant, une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc)⁽¹⁾ montre qu'une partie de la population ne sort pas indemne de ces deux ans de crise sanitaire. Ainsi, 31 % des personnes interrogées se sentent en situation de vulnérabilité (10 points de plus qu'en 2018). Et le quart des répondants attribue ce sentiment au contexte du Covid-19. Le Centre de recherche met en exergue ceux qu'il appelle "les nouveaux vulnérables". Une partie d'entre eux sont des actifs au salaire modeste, occupant des emplois précaires. 34 % d'entre eux sont en contrat à durée déterminée et 14 % sont au chômage. "Cette précarité concerne en majorité des

Franciliens (21 %) et des habitants de villes de plus de 100 000 habitants (34 %)", écrivent les auteurs.

Dans cette frange de la population, payer sa facture d'électricité est difficile pour 22 % et celle de l'abonnement téléphonique pose problème à 20 %. Ils sont aussi 18 % à affirmer peiner à honorer leur loyer et sont autant à avoir du mal à s'acquitter de leurs impôts. "Cette fragilisation a également des conséquences collectives, écrit le Crédoc. Elle génère des formes de radicalité, une méfiance dans les institutions et le gouvernement.

LE REVENU MONÉTAIRE NE FAIT PAS TOUT

Si Véronique Devise, présidente du Secours catholique, souligne également l'efficacité des mesures d'urgence prises par le gouvernement, elle rappelle surtout que son association reçoit "les personnes les plus pauvres, dont beaucoup passent sous les radars de l'Insee, notamment les étudiants et les ménages dits 'non ordinaires', sans abri et hébergés dans les structures collectives. L'Insee ne comptabilise, en outre, que les revenus déclarés, formels,

et ne voit pas, en face, les charges, en particulier d'énergie et d'alimentation, qui ont beaucoup augmenté"⁽²⁾.

Dans son rapport annuel publié le 18 novembre, l'association catholique estime que 30 % de ses familles bénéficiaires ont subi des pertes de revenus et 60 % vu leurs dépenses augmenter par rapport à l'année précédente. Et c'est l'aide alimentaire qui est la première demande exprimée par les ménages accompagnés par le Secours catholique. Pour y faire face, soutenue par l'État, l'association a distribué l'équivalent de 5 millions d'euros, principalement sous forme de chèques-service d'une valeur maximale de 50 euros. Une approche moins stigmatisante que la distribution de denrées puisqu'elle permet aux familles de choisir les produits chez les commerçants de leur choix. Mais, même avec cette aide, plus d'un quart des personnes suivies par l'association "ne mangent pas pendant une journée entière ou davantage, de manière régulière", écrivent les auteurs du rapport.

(1) Étude en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 3 202 personnes, du 4 au 21 mai 2021

(2) Le Monde du 18 novembre 2021

LA JEUNESSE COMME PRIORITÉ

Enfin, selon tous les analystes de ce phénomène de nouvelle pauvreté, la question la plus sensible est celle de la jeunesse. La pandémie, comme les événements récents liés à la crise climatique, l'ont déstabilisée dans sa perception de l'avenir. Et cela, à un moment où les transformations économiques en cours fragilisent encore la création d'emplois. C'est ce qui explique que Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, en vienne à considérer que la première urgence est la création d'un revenu pour les jeunes. Car selon lui, la précarité dans ses nouvelles formes concerne tout particulièrement les jeunes, étudiants ou salariés. Cette prise de conscience trouve aujourd'hui une résonance particulière puisque selon un récent sondage de Harris Interactive, près d'un Français sur deux est favorable à ce type de revenu minimum pour tous les jeunes de 18 à 24 ans, quelle que soit leur origine sociale.

Sans surprise, les sympathisants des candidats aux élections présidentielles les plus à gauche sont pour, avec 76 % des supporters de Yannick Jadot, et 85 % de ceux de Jean-Luc Mélenchon. Ce qui n'est pas le cas à droite, où on considère que cette mesure peut démotiver les jeunes dans leur recherche d'emploi. Reste le cas de la République en Marche : les partisans d'Emmanuel Macron sont divisés, une moitié se déclarant favorable, l'autre non. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement actuel reste prudent en ce qui concerne un premier revenu d'engagement en faveur des jeunes. Promis



© iStock

QUELQUES CHIFFRES

■ Une personne est considérée comme pauvre si ses revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian (qui partage la population en deux groupes égaux). En 2021, ce revenu médian est établi à 1 771 € mensuels pour une personne seule, après impôts, allocations sociales comprises. Une personne seule est donc considérée comme pauvre si ses revenus sont inférieurs à 1 063 € par mois.

■ 9,3 millions : c'est le nombre de pauvres selon les dernières données de l'Insee. Cela représente un taux de pauvreté de 14,6 % de la population française ; un chiffre stable entre 2019 et 2020.

■ En 2020, les bénévoles du Secours catholique ont aidé 777 000 personnes, adultes et enfants. 22 % des ménages ne disposent d'aucunes ressources financières. Ce pourcentage n'était que de 14 % en 2010.

■ 1,95 million de foyers perçoivent le RSA (chiffre de juillet 2021).

■ La Fondation Abbé Pierre estime que le nombre de personnes sans domicile a doublé depuis 2012. Elle comptabilise 185 000 personnes vivant en centres d'hébergement, 100 000 dans des lieux d'accueil pour demandeurs d'asile et 16 000 dans les bidonvilles.

cet été pour 1 million d'entre eux, il n'en concernerait en fin de parcours que 500 000. Il faudra donc attendre le résultat des prochaines élections pour en savoir plus.

Et, ce qui est vrai pour la jeunesse, l'est aussi pour le reste des salariés pauvres. Car, au-delà de la réponse sous forme d'aides, la vraie question demeure bien celle de l'emploi, liée étroitement aux choix économiques du pays. Or, sur ce terrain-là, le chantier est considérable, pour parvenir à relocaliser les emplois de production, créer les nouveaux emplois liés à la transition écologique, s'attacher au maintien du commerce de proximité et des circuits courts et revaloriser les emplois de l'aide à domicile. ■